

Projet de Termes de Référence Pour l'évaluation à mi-parcours du Programme Pays (CPD) PNUD Mali 2015-2019

I. Contexte et Justification de la Mission

La vision du PNUD en République du Mali est d'accompagner le gouvernement et les autres parties prenantes, tout en restant un partenaire au développement fiable qui œuvre pour la promotion, la restauration, le maintien, la consolidation de la paix et de la sécurité à travers le renforcement de la bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté. Les interventions du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique du PNUD pour la période 2014-2017.

Le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) au Mali en cours de mise en œuvre porte sur la période 2015-2019. En référence aux modalités de suivi et évaluation contenues dans le document de l'UNDAF+, il est prévu sous la responsabilité des chefs d'agences et en concertation avec le gouvernement, la société civile et les autres partenaires au développement, une revue annuelle, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale de l'UNDAF+.

L'évaluation à mi-parcours de l'UNDAF+ prévue au courant du dernier trimestre de l'année 2017 devra permettre au Système des Nations Unies dont la MINUSMA d'assurer sa contribution effective au processus d'évaluation prochaine du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD). L'UNDAF+ est aligné sur les axes stratégiques du CREDD à savoir : 1) la Croissance économique inclusive et durable ; 2) l'Accès aux services sociaux de base ; 3) le Développement institutionnel et la gouvernance.

Les effets escomptés au terme du cycle d'exécution par l'UNDAF+ sont :

Effet 1 : La paix et la stabilisation sont assurées à travers un dialogue politique inclusif et une réforme démocratique des institutions concernées, et la promotion d'une coexistence pacifique et le respect des droits humains ;

Effet 2 : D'ici 2019, la cohésion sociale est facilitée par la justice transitionnelle, le dialogue communautaire inclusif, la culture et l'éducation pour la paix ;

Effet 3 : Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus efficace leurs missions de service public et les acteurs non étatiques participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de bonne gouvernance et d'Etat de droit ;

Effet 4 : D'ici 2019, les populations, en particulier les femmes et les enfants les plus vulnérables et celles affectées par les crises, ont un accès accru et équitable et utilisent les SSB de qualité ;

Effet 5 : Les populations défavorisées particulièrement les femmes et les jeunes, bénéficient de capacités et d'opportunités productives accrues, dans un environnement sain et durable, favorable à la réduction de la pauvreté.

Etant donné que l'UNDAF+ est aligné sur le CREDD, l'exercice devra offrir un cadre permettant d'engager une réflexion sur l'impact de la contribution des interventions des agences du SNU au regard des grands défis nationaux et aux enjeux liés à la paix et à l'accélération de l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD).

Le PNUD envisage de contribuer de manière substantive à cet exercice de revue de l'UNDAF+ et pour ce faire, envisage de procéder à l'évaluation à mi-parcours de son Programme Pays pour la période 2015-2019. L'évaluation à mi-parcours du programme pays du PNUD permettra d'apprécier sa mise en œuvre, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs fixés et de juger de sa pertinence et de sa cohérence par rapport aux priorités nationales telles que déclinées dans le CREDD.

Le Programme Pays du PNUD Mali a été approuvée en décembre 2014 et a pour objectif principal de contribuer à la réalisation des effets de l'UNDAF ci-après :

Effet 1: *D'ici 2019, la cohésion sociale est facilitée par la justice transitionnelle, le dialogue communautaire inclusif, la culture et l'éducation pour la paix ;*

Effet 2 : *Les populations défavorisées particulièrement les femmes et les jeunes, bénéficient de capacités et d'opportunités productives accrues, dans un environnement sain et durable, favorable à la réduction de la pauvreté ;*

Effet 3: *Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus efficace leurs missions de service public et les acteurs non étatiques participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de bonne gouvernance et d'Etat de droit ;*

Effet 4: *D'ici 2019, les communautés, en particulier les plus vulnérables et celles touchées par la crise, pourront accéder à des soins de santé de base de qualité et en bénéficier plus facilement et sur un pied d'égalité.*

II. Justification de l'évaluation

En conformité avec la politique d'évaluation du PNUD, la réalisation d'une évaluation à mi-parcours des effets du CPD est mandataire et donc obligatoire pour mesurer les progrès vers les résultats.

III. Portée de l'évaluation et ses principaux Objectifs

3.1 Objectif global de l'évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours du Programme Pays est destinée à préparer la contribution du PNUD à l'évaluation de l'UNDAF+ 2015-2019 qui doit démarrer au quatrième trimestre de 2017; et à une éventuelle revue du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement (CREDD) qui se termine en 2018. Son objectif est de dresser un bilan des réalisations obtenues et des contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre du Programme Pays. L'évaluation à mi-parcours devrait permettre de mieux aligner le programme sur les priorités nationales telles que définies dans le CREDD. Elle devra aussi permettre d'apprécier la contribution du Programme Pays du PNUD à la mise en œuvre de l'Accord de Paix et de Réconciliation Nationale dans les thématiques qui relèvent du mandat du PNUD (Cohésion sociale, Décentralisation, Relèvement, etc...). Il s'agira également de mieux prendre en compte l'évolution de l'environnement socio-économique et institutionnel du pays et certains thèmes émergents de portée stratégique (Genre, Droits Humains, Renforcement des Capacités, Objectifs du Développement Durable, Gestion Axée sur les Résultats, Résilience, Nexus Humanitaire-Développement, etc...). Ces thèmes constituent aussi les principes programmatiques des Nations Unies. Cette évaluation à mi-parcours des effets du programme permettra d'apprécier les progrès réalisés dans l'atteinte de ces effets mais aussi et de tirer les leçons en vue d'améliorer la

mise en œuvre pour les deux dernières années de la mise en œuvre du programme pays (2018-2019). La couverture géographique est à l'échelle nationale.

3.2 Objectifs Spécifiques de l'évaluation à mi-parcours

Les objectifs spécifiques de la présente évaluation à mi-parcours sont les suivants:

- Apprécier l'alignement des priorités du Programme Pays sur les priorités de l'UNDAF+ et du CREDD;
- Apprécier la pertinence et la cohérence des programmes et projets mis en œuvre (pertinence par rapport aux effets UNDAF+ retenus, aux priorités nationales telles qu'énoncées dans le CREDD) et l'adéquation des interventions du PNUD;
- Apprécier les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus tels qu'énoncés dans la matrice des résultats du CPD (réalisations, ressources utilisées, gap de financement par secteur, difficultés opérationnelles rencontrées, risques);
- Procéder à l'évaluation du Programme Pays par rapport à la matrice des résultats de l'UNDAF+ et le cadre des mesures et des indicateurs de suivi du CREDD;
- Apprécier la prise en compte des priorités émergentes survenues en cours du cycle et comment ces priorités ont influencé les résultats obtenus et leurs impacts sur les résultats attendus de l'UNDAF+ et du CPD initialement fixés;
- Apprécier la contribution du PNUD dans la mise en œuvre de l'UNDAF+, y compris les mécanismes de coordination (Comité Programme, OMT, Groupe Communication, Groupes Thématiques) et la stratégie de communication conjointe (actions réalisées, difficultés et contraintes);
- Apprécier la contribution du PNUD dans la mise en œuvre de l'Accord de Paix, notamment à travers les axes liés à ses domaines de Coopération tels que la Cohésion Sociale, la Décentralisation et le Relèvement post-conflits ;
- Evaluer le degré d'implication des partenaires (Gouvernement, PTFs, Société Civile/ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre du CPD;
- Faire une évaluation de la mobilisation des ressources et des efforts de partenariats développés par le PNUD dans un contexte d'aide publique au développement en pleine mutation Post-Déclaration de Paris, Plan d'action d'Accra et Accord de Partenariat de Busan. En particulier, apprécier le niveau d'engagement du PNUD dans l'architecture de l'aide pour la mise en œuvre du CREDD au Mali (Cadre Sectoriel de Dialogue, Groupes Thématiques, GEC et TROÏKA) ;
- Evaluer l'impact sur les groupes cibles et les institutions, des activités du programme, en termes de développement des capacités et de durabilité des interventions;
- Evaluer dans quelle mesure, les arrangements de gestion et le mécanisme de suivi et évaluation ont effectivement facilité l'atteinte ou non des résultats et leur durabilité ;
- Apprécier les mécanismes et stratégie de communication autour du programme (actions réalisées, difficultés et contraintes) ;
- Apprécier la cohérence entre les mécanismes de coordination et de mise en œuvre du CPD (Comités de Pilotage des Projets), ceux de l'UNDAF+ et les mécanismes nationaux existants: pertinence, forces et faiblesses ;
- Apprécier la durabilité des résultats en rapport avec les priorités nationales de développement ;
- Identifier les leçons apprises et capitaliser les bonnes pratiques ;
- Formuler des recommandations pour la 2^{ème} phase du cycle de programmation.

IV. Questions de l'évaluation

L'évaluation devra répondre aux questions suivantes réparties suivant les cinq critères d'évaluation que sont : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact.

- 1) Pertinence :
 - Dans quelle mesure les effets du CPD sont-ils pertinents par rapport à l'UNDAF+ et aux priorités nationales de développement du pays ?
 - Les interventions du PNUD à travers les programmes et projets sont-elles pertinentes par rapport aux priorités nationales actuelles ?
- 2) Efficacité :
 - Quels sont les niveaux de réalisation des effets du CPD 2015-2019 ? Quels sont les défis majeurs pour la réalisation de chaque effet ?
 - Dans quelle mesure les produits des projets ont-ils contribué à la réalisation des effets du CPD ?
 - Quelles sont les incidences en termes de renforcement des capacités des acteurs nationaux ?
 - Dans quelle mesure les stratégies de mobilisation des ressources, de communication, de suivi-évaluation ont-elles contribué au progrès vers les résultats ?
- 3) Efficience et gestion des programmes :
 - Les projets et programmes en cours de mise en œuvre sont-ils gérés de manière efficiente ? Y'a-t-il des approches ou des processus qui doivent être modifiés ou qui ont besoin d'améliorations significatives sur la période 2018-2019 ?
- 4) Durabilité :
 - Quel est le niveau d'appropriation nationale des progrès réalisés et la durabilité des résultats obtenus ?
 - Y'a-t-il intégration des thématiques transversales (genre, droits humains, renforcement des capacités) dans le CPD ?
 - Dans quelle mesure le CPD a-t-il contribué à la promotion de l'égalité du genre, à l'autonomisation des femmes ? Que devons-nous mieux faire sur la période 2018-2019 ?
- 5) Pistes de réflexions et axes stratégiques pour la période 2018-2019 ? Quels sont les axes sur lesquels le Bureau devra se concentrer pour la période 2018-2019 afin d'atteindre les résultats escomptés ?

V. Méthodologie

L'évaluation à mi-parcours du Programme Pays sera conduite par une équipe pluridisciplinaire de consultant international et de consultants nationaux. L'approche sera participative impliquant toutes les parties prenantes à savoir: les partenaires nationaux, le PNUD, les agences du SNU et les partenaires au développement. Différents outils seront utilisés pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'exercice. En particulier, elle sera basée sur:

- la revue et l'étude de la documentation clé (études, rapports de revues du CREDD),
- les rapports annuels de l'UNDAF+, matrice unifiée de l'UNDAF+, rapports annuels des programmes, rapports financiers, rapports de consultations, documents sur projets),

- les rencontres et entretiens avec les acteurs concernés, les partenaires, les personnes ressources,
- les questionnaires individuels ou de groupe,
- les techniques participatives ou toute méthode de collecte de l'information pertinente,
- l'exploitation et l'analyse des informations collectées pour la production du rapport.

L'analyse des données couvrira toutes les activités soutenues par le programme.

Sur la base de la méthodologie, un chronogramme et un plan de travail seront proposés par l'équipe au démarrage de l'évaluation.

VI. Déroulement du Processus

Le processus sera coordonné par un comité technique interne de coordination et de suivi qui travaillera en concertation avec les Comités de l'UNDAF+, l'Unité d'appui à la coordination du SNU, les services du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine (MAECIIA) et des autres départements ministériels partenaires.

Le MAECIIA et le MEF auront un rôle de facilitateurs pour une bonne implication et participation des autres ministères sectoriels et directions centrales concernés et aussi la mise à disposition des informations sur le CREDD afin d'appuyer les travaux de l'évaluation.

Une équipe pluridisciplinaire de consultants sera recrutée pour conduire cette évaluation sous la supervision du Directeur Pays et la coordination du Directeur Pays Adjoint/Programme. Les consultants vont rencontrer les acteurs selon une liste et un calendrier établis pour des échanges. Le conseiller régional en Suivi-évaluation du Centre Régional du PNUD de Addis Abeba appuiera la mission et accompagnera le bureau du PNUD dans l'assurance qualité des résultats de la mission.

Une semaine après le démarrage de la mission, l'équipe de consultants présentera sa méthodologie lors d'une restitution au PNUD. Le projet de rapport sera soumis au PNUD au terme de la 4^{ème} semaine de la mission et un atelier sera organisé pour valider le rapport final de l'évaluation.

VII. Résultats Attendus

Au terme de l'évaluation, les résultats suivants devront être obtenus :

- La proposition d'un meilleur alignement du CPD sur l'UNDAF+ et sur le CREDD est faite, en tenant compte des défis émergents et des enjeux de l'Aide Publique (AP) ;
- Les résultats majeurs réalisés ou en cours de réalisation, ainsi que les contraintes de mise en œuvre devront être clairement présentés ;
- Le niveau de mobilisation des ressources atteint ainsi que les efforts additionnels nécessaires pour un meilleur financement de l'action du PNUD ;
- Le degré d'implication des partenaires et les mécanismes de coordination devront être discutés et des propositions claires formulées ;
- Une déclinaison des ajustements nécessaires afin de permettre au PNUD de s'adapter à l'approche intégrée et la nouvelle dynamique du nexus Humanitaire-Développement.

VIII. Livrables

Deux principaux résultats sont attendus

- un **rapport initial (Inception Report)** détaillant la méthodologie de l'évaluation incluant la collecte de données et autres outils et méthodes qui seront utilisés dans le cadre de l'évaluation. Il comportera le chronogramme détaillé. Le rapport initial offre, entre autre, une opportunité de vérifier que les consultants partagent la même compréhension de l'évaluation que le commanditaire.
- Un **rapport provisoire de l'évaluation** couvrant tous les aspects clés mentionnés dans la section objectifs spécifiques ainsi que des recommandations (progrès accomplis, difficultés, leçons apprises, recommandations).
- Un **rapport final** découlant du rapport provisoire, intégrant les commentaires de toutes les parties prenantes avec un résumé synthétique (*executive summary*) et une présentation des principales conclusions et recommandations de la revue.
- L'équipe de consultants devra faire une **présentation PowerPoint** en français résumant les principaux constats et recommandations issus du rapport d'évaluation pour la réunion de restitution avec le senior management et le gouvernement.

IX. Composition de la Mission

- La mission sera conduite par un/e consultant(e) international(e) appuyé par deux consultants nationaux dont les qualifications sont décrites au niveau du point XV. Le /la consultant (e) international (e) jouera le chef de mission, devra être titulaire d'un diplôme de 3^{ème} cycle en sciences politiques, Administration publique, Gestion ou tout autre domaine équivalent et avoir au moins 15 ans d'expérience en matière de gestion du développement et notamment l'évaluation de programmes et projets de développement. Son rôle principal sera de superviser l'équipe, d'assurer la qualité des résultats de l'évaluation afin de délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus. Le consultant international devra avoir une solide expertise liée à l'un des effets, notamment sur les questions liées aux liens pauvreté ou la gouvernance. En outre, il/elle devra être très au fait du processus de programmation du PNUD et du SNU, et avoir une bonne connaissance de la région. La connaissance du Mali serait un atout.
- Les deux consultants nationaux devront avoir des diplômes de 3^{ème} cycle en sciences politiques, Administration publique, Gestion ou tout autre domaine équivalent et être au fait des processus nationaux de formulation et de suivi-évaluation de programmes/projets, du CREDD et des OMD/ODD. L'un des consultants nationaux devra avoir une solide expertise en gouvernance et le second devra avoir une connaissance approfondie sur les questions liées aux liens pauvreté et développement durable, en plus d'une expertise en évaluation de projets. Une bonne connaissance du SNU dans le contexte d'une mission intégrée et des processus de programmation sera un atout. Ils devront également justifier d'au moins 10 ans d'expérience et d'une bonne connaissance des outils programmatiques du SNU en général et du PNUD en particulier.

Les Consultant (e)s éligibles devront avoir une très bonne connaissance (expression orale et écrite) du français et disposer d'une bonne capacité rédactionnelle. Une connaissance de l'anglais serait un atout.

X. Critères de Sélection des consultants

Les critères de sélection des consultants seront basés sur leur offre technique (70%) et offre financière (30%). L'offre technique qui aura un poids de 70% devra mettre en exergue l'expérience dans des exercices similaires et préciser l'approche méthodologique pour répondre aux objectifs assignés. Les consultants devront soumettre une offre globale comprenant deux propositions séparées, à savoir, une offre technique et financière.

XI. Durée de la Mission

La mission s'effectuera dans la période du 15 Mai au 28 Juillet 2017. La durée maximale de la mission sera de sept semaines dont quatre (4) semaines à Bamako et sur le terrain pour le briefing, l'élaboration de la méthodologie, la collecte des données, l'élaboration du plan de l'évaluation, l'analyse préliminaire des données. L'équipe exposera sa méthodologie (Inception Report) au PNUD au terme de la première semaine de mission. Le Projet de Rapport de revue fera l'objet d'une restitution interne au PNUD au terme de la 4^{ème} semaine. Le rapport devra être conforme au canevas des rapports d'évaluation (voir point XIV).

La rédaction du rapport prendra dix (10) jours et la préparation de l'atelier de validation ainsi que la finalisation du rapport prendront cinq (5) jours ouvrables.

L'équipe en charge de l'évaluation pourra rencontrer toutes les parties et discuter des questions qu'elle jugera nécessaire pour une bonne conduite de la mission.

XII. Ethique d'évaluation

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation¹ et le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies².

XIII. Planning Indicatif du Processus

| Actions | Echéancier indicatif | Responsable |
|---|-----------------------|------------------|
| Formuler les projets de TdR | Février 2017 | Programme |
| Partager TDRs avec RBM Addis Abéba | 1-10 Mars 2017 | Programme |
| Partager projet de TdR avec MAECII et MEF pour avis | 13-17 Mars 2017 | CD |
| Informers les partenaires et partager TdR | 13-17 Mars 2017 | CD/DCD-Programme |
| Informers le Bureau Afrique et le CR PNUD d'Addis Abéba | 20-24 Mars 2017 | CD/DCD-Programme |
| Finaliser les TdR | 27 Mars 2017 | DCD-Programme |
| Lancer le recrutement des consultants | 3-14 Avril 2017 | RH/Operations |
| Préparer la documentation et valider calendrier de l'évaluation | 17-29 Avril 2017 | Chefs de Cluster |
| Finaliser et signer le contrat avec les consultants | 1-5 Mai 2017 | RH/Operations |
| Conduire la mission | 10 Mai – 23 Juin 2017 | Bureau PNUD |
| Tenir l'atelier de validation du rapport | 3 Juillet 2017 | Consultants/PNUD |
| Finaliser le Rapport de l'évaluation à mi-parcours | 10 Juillet 2017 | Consultants |

¹ <http://www.unevaluation.org/ethicalguidelines>.

² <http://www.unevaluation.org/unegcodeofconduct>

XIV. Modèle de rapport d'évaluation

- 1) Titre et pages de démarrage
 - Nom de l'intervention d'évaluation
 - Calendrier de l'évaluation et date du rapport
 - Pays de l'intervention d'évaluation
 - Noms et organisations des évaluateurs
 - Nom de l'organisation initiant l'évaluation
 - Remerciements
- 2) Table des matières
 - Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages
- 3) Liste des acronymes et abréviations
- 4) Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
- 5) Introduction
- 6) Description de l'intervention
- 7) Etendue de l'évaluation et objectifs
- 8) Approche et méthodes d'évaluation
- 9) Analyse des données
- 10) Déductions et conclusions
 - Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
 - Résultats et conclusions par effet
 - Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 4 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Conclusions globales
- 11) Recommandations
 - Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)
 - Recommandations par effet
 - Effet 1 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 2 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 3 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Effet 4 (sous-section spécifique y compris sur le genre)
 - Les axes stratégiques d'orientation pour la période 2018-2019
- 12) Enseignement tirés
 - sous-section spécifique y compris sur le genre
- 13) Annexes du rapport
 - TDR pour l'évaluation
 - Documentation supplémentaire relative à la méthodologie, comme la matrice d'évaluation et les instruments de collecte des données (questionnaire, guides d'entretien, etc...) si besoin
 - Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
 - Cadre des résultats du programme
 - Tableaux de résumé des déductions

XV. Qualifications du consultant international et des consultants nationaux

Qualifications du consultant international (Chef d'équipe) :

- Diplôme universitaire supérieur en Sciences politiques, Administration publique, Gestion ou tout autre domaine équivalent
- Au moins 15 ans d'expérience dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations
- Forte expérience en gestion de projets et programmes dans un contexte de développement et de mission intégrée, spécifiquement dans les domaines de la gouvernance, de la lutte contre la pauvreté et de développement durable
- Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier du PNUD. La connaissance de la région et du Mali serait un atout
- Maîtrise des thèmes transversaux tels la prise en compte du genre dans les programmes et projets
- Excellente communication orale et écrite en français et l'anglais serait un atout
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives.

Qualifications du consultant national (gouvernance)

- Diplôme universitaire supérieur en Sciences politiques, Administration publique, Gestion ou tout autre domaine équivalent
- Au moins 7-10 ans d'expérience dans le domaine de la gestion et la conduite des évaluations
- Expérience en gestion de projets et de programmes dans un contexte de développement, et de mission intégrée, spécifiquement dans le domaine de la Gouvernance
- Expérience démontrée dans l'utilisation de Microsoft Excel et de tout autre logiciel statistique pour l'analyse de données
- Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier la connaissance du PNUD serait un atout
- Maîtrise des thèmes transversaux tels la prise en compte du genre dans les programmes et projets
- Excellente communication orale et écrite en français et l'anglais serait un atout.

Qualifications du consultant national (liens pauvreté et développement durable)

- Diplôme universitaire supérieur en Sciences politiques, Administration publique, Gestion ou tout autre domaine équivalent
- Au moins 7-10 ans d'expérience dans le domaine de la gestion et la conduite des évaluations
- Expérience en gestion de projets et de programmes dans un contexte de développement et de mission intégrée, spécifiquement dans les domaines liés aux liens pauvreté et du développement durable
- Expérience démontrée dans l'utilisation de Microsoft Excel et de tout autre logiciel statistique pour l'analyse de données.
- Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier la connaissance du PNUD serait un atout
- Maîtrise des thèmes transversaux tels la prise en compte du genre dans les programmes et projets
- Excellente communication orale et écrite en français et l'anglais serait un atout.